

Communiqué de presse

Initiatives phytos extrêmes : la Suisse romande se mobilise

Afin d'informer la population des risques pour tout un chacun liés aux deux initiatives soumises au peuple et aux cantons le 13 juin prochain, AGORA et les chambres d'agriculture romandes ont organisé ce matin une distribution de jus de pomme dans différentes gares de Suisse romande. Il s'agit de rappeler que l'agriculture n'a pas attendu ces deux textes pour modifier ses pratiques, qu'elle continuera à le faire dans le cadre de la nouvelle législation sur les pesticides et que l'adoption de ces deux initiatives aurait de nombreux effets collatéraux indésirables.

Dès l'aube et le passage des premiers trains, de nombreux agriculteurs et agricultrices se sont rendus dans différentes gares de Suisse romande pour y distribuer quelques 30'000 bouteilles de jus de pomme aux couleurs de la campagne « 2x NON aux initiatives phytos extrêmes ». Alors que les citoyens helvétiques ont déjà reçu leur matériel de vote, cette action est l'occasion d'un contact et d'un échange avec, notamment, la population urbaine.

Orientée majoritairement sur la production végétale, l'agriculture romande serait directement impactée par les fortes restrictions en matière de protection des plantes, diminuant ainsi les rendements en viticulture, en arboriculture, en culture maraîchère mais également pour des plantes telles que le colza, la betterave sucrière ou les pommes de terre. Il en irait de même, en ce qui concerne l'initiative « eau propre », avec la production animale, puisque l'obligation d'utiliser du fourrage issu de l'exploitation toucherait non seulement les élevages de porcs et de volailles, mais également la production laitière dont sont issues nos spécialités fromagères à haute valeur ajoutée.

L'agriculture suisse a déjà passablement fait évoluer ses pratiques durant les trente dernières années, permettant une diminution conséquente du recours aux produits phytosanitaires et antibiotiques. Dans le même temps, elle a réussi à maintenir un approvisionnement en produits locaux, sains et de qualité, malgré l'augmentation de la population résidente en Suisse. Enfin, elle s'engage dans la future mise en œuvre de la nouvelle législation sur les pesticides qui, à son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023, sera la plus stricte d'Europe. Cette future réglementation a l'avantage d'être pragmatique, rapide et concrète, alors que l'interprétation fluctuante des deux textes d'initiatives par leurs propres défenseurs montre leurs risques et les incertitudes qu'ils engendreraient. Le seul vote raisonnable le 13 juin prochain passe donc par un refus des deux objets.

AGORA

Lausanne, le 28 mai 2021

Renseignements : Bernard Leuenberger, président AGORA, 079/215.43.65
Loïc Bardet, directeur AGORA, 079/718.01.88
Tessa Grossniklaus, secrétaire générale CAJB, 079/949.33.26
François Erard, directeur AgriGenève, 079/291.02.41
Pierre-Yves Felley, directeur CVA, 076/427.10.30
Yann Huguelit, directeur CNAV, 078/770.89.15
Frédéric Ménétrety, directeur UPF, 079/293.68.70
François Monin, directeur AgriJura, 079/559.78.66
Luc Thomas, directeur Prométerre, 079/779.30.83